**LE DOSSIER UNIQUE DE DEMANDE DE SUBVENTION 2016**

Subventions associatives**Hénin-Beaumont,H**

**Pour toute les associations**

*Vous pouvez télécharger le NOUVEAU dossier de demande de subvention 2016* ***EN CLIQUANT ICI***

Si vous avez des difficultés pour ouvrir le document ci-dessus en format Word, vous pouvez le télécharger en pdf mais vous perdrez certaines fonctionnalités : **Dossier de subvention 2016**

🞂 Les démarches

* Munissez-vous de tous les documents administratifs de votre association ainsi que des derniers comptes et bilans.
* Ouvrir le fichier ci-dessus « Demande de subvention ».
* Remplir le dossier en ligne ou les imprimer pour les remplir manuellement.
* Faire une copie de votre dossier complété pour vous en garder un exemple.
* Retourner votre dossier soit par courriel ou par courrier postal au service référent.

🞂 **DATE LIMITE DE RETOUR DU DOSSIER 31 MARS 2016**

**Quelques informations complémentaires pour vous aider à remplir le dossier :**

🞂 La partie n°3 « action » est réservée aux demandes de subventions exceptionnelles sur une action particulière. Pour une demande de subvention de fonctionnement, cette partie n’est pas à remplir.

🞂 La partie 6 « compte rendu financier » devra être retournée après réalisation sur une action particulière. Elle est obligatoire pour l’ensemble des associations ayant bénéficié d’une subvention municipale en 2015.

🞂 En raison du vote du budget 2016 au mois de mars, comme pour l’année 2015, les propositions des subventions de fonctionnement ou exceptionnelles, aux associations seront soumises au vote de l’Assemblée délibérante.

**LE DOSSIER UNIQUE DE DEMANDE DE SUBVENTION 2016**

**ANNEE 2015**

🞂 Vous pouvez consultez les subventions attribuées aux associations d’Hénin-Beaumont

**ANNEE 2014**

🞂 Vous pouvez consultez les subventions attribuées aux associations d’Hénin-Beaumont